

Pierre Hamel, Jean-François LÉONARD
et Robert Mayer

Respectivement professeur, départ. d'urbanisme, Université de Montréal
Professeur, département de science politique, UQÀM,
et professeur au départ. de service social de l'Université de Montréal

(1982)

*“Introduction générale.
Les mobilisations populaires
urbaines”*

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Pierre Hamel, Jean-François LÉONARD et Robert Mayer

“Introduction générale”

in ouvrage sous la direction de Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, *Les mobilisations populaires urbaines*, pp. 7-16. Montréal : Les Éditions Nouvelle Optique, 1982, 482 pp. [Autorisation de M. Léonard accordée le 8 juin 2005.]

Les auteurs sont respectivement professeur, département d’urbanisme, Faculté d’aménagement, Université de Montréal; Professeur, département de science politique, UQÀM, et professeur au département de service social de l’Université de Montréal

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 10 août 2004 de diffuser la totalité de ses publications.]



Courriels : leonard.jean-francois@uqam.ca
pierre.hamel@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5” x 11”)

Édition complétée le 24 juin 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec.



Pierre Hamel, Jean-François LÉONARD et Robert Mayer

Les auteurs sont respectivement professeur, département d'urbanisme, Faculté d'aménagement, Université de Montréal; Professeur, département de science politique, UQÀM, et professeur au département de service social de l'Université de Montréal

“Introduction générale”



in ouvrage sous la direction de Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, *Les mobilisations populaires urbaines*, pp. 7-16. Montréal : Les Éditions Nouvelle Optique, 1982, 482 pp. [Autorisation de M. Léonard accordée le 8 juin 2005.]

Table des matières

Introduction

L'évolution des organisations populaires : quelques points de repère

Les enjeux actuels

Choix des textes et orientations du recueil

Pierre Hamel, Jean-François LÉONARD et Robert Mayer

Les auteurs sont respectivement professeur, département d'urbanisme, Faculté d'aménagement, Université de Montréal; Professeur, département de science politique, UQÀM, et professeur au département de service social de l'Université de Montréal

"Introduction générale".

in ouvrage sous la direction de Pierre Hamel, Jean-François Léonard et Robert Mayer, **Les mobilisations populaires urbaines**, pp. 7-16. Montréal : Les Éditions Nouvelle Optique, 1982, 482 pp. [Autorisation de M. Léonard accordée le 8 juin 2005.]

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

En avril 1980 le Conseil central de Montréal (CCM), en collaboration avec les organisations populaires de la région métropolitaine de Montréal organisait un sommet populaire pour amorcer une riposte commune face à la détérioration des conditions de vie. Si cette jonction avec le mouvement syndical était souhaitée par plusieurs, il faut remarquer qu'elle survient à une étape importante de l'évolution des organisations populaires. Celles-ci traversent actuellement une période de transition et de réajustement tant en ce qui concerne leurs rapports à l'État qu'au niveau des liens qu'elles entretiennent avec diverses forces de la gauche.

La prise de conscience d'une détérioration constante des conditions de vie tient à différents facteurs qui s'expriment, dans le contexte québécois, sur des plages de plus en plus larges de la vie quotidienne : absence d'un réseau universel de garderies contrôlé par les usagers, pressions gouvernementales multiples auxquelles sont soumis les as-

sistés sociaux pour retourner à n'importe quelles conditions sur un marché du travail de plus en plus bloqué, absence d'une véritable politique québécoise du logement qui entraîne et maintient une catégorie d'habitats de second ordre pour une série de groupes sociaux nettement identifiés (personnes âgées, chômeurs, familles monoparentales), série de coupures budgétaires dans le domaine des services sociaux et de la santé qui ont des effets directs sur la qualité des soins offerts à la population, sans compter les hausses autoritaires décrétées dans les services de transports en commun, ni la diminution de 29 millions de dollars du budget de l'éducation des adultes pour l'année 1981-1982. Et la liste pourrait s'allonger sans difficultés.

Bref c'est la crise qui, au Québec comme dans le reste du Canada, se gère avec toute l'imagination réactionnaire dont peut faire preuve la race des comptables et des administrateurs patentés. Toutefois, pour bien saisir les termes de la conjoncture actuelle et les défis, blocages et alternatives auxquels sont confrontés les organisations populaires, il nous apparaît essentiel de retourner en arrière pour s'approprier les débats qui ont alimenté leur évolution. Les problèmes qui se posent aujourd'hui ont un passé et c'est en partie à ce passé, dont certains textes témoignent, qu'il faut faire appel.

C'est pourquoi ce recueil rassemble des textes multiples bilans, analyses, documents de tactiques et de stratégies - qui appartiennent à des moments différents de la période 60-80 : Ils rendent compte également - le plus possible - de la diversité des positions idéologiques mises de l'avant.

Nous avons voulu, par ce moyen, faciliter l'accès à des documents significatifs, à des témoignages de première main, à des récits de luttes oubliées et la plupart du temps considérées comme marginales et officiellement marginalisées par les media. Faciliter l'accès à des documents pour raviver la mémoire collective. Entreprise importante si l'on considère que plusieurs de ces matériaux de base ont été dispersés aux quatre vents, au gré des aventures collectives et qu'il est parfois difficile d'y avoir accès.

L'évolution des organisations populaires : quelques points de repère

[Retour à la table des matières](#)

C'est donc en premier lieu pour rendre compte de l'évolution des organisations populaires tant à travers les débats qui les ont orientées qu'en fonction de leurs enjeux que nous avons sélectionné les textes des quatre chapitres de ce recueil.

Mais cette évolution est à la fois complexe et ambiguë. Complexe parce qu'elle est traversée de multiples contradictions qui tiennent tant à la nature des rapports qui ont été entretenus vis-à-vis de l'État québécois et canadien (dépendance financière et politique) qu'aux forces sociales qui les ont encadrées (jeunes intellectuels). Complexe aussi parce que voulant rompre avec le modèle de comportement politique et culturel véhiculé par l'idéologie dominante selon des modes variés (autogestion, décentralisation, lutte politique sur tous les fronts). Ambiguë à cause de la nature même des organisations populaires : participent-elles d'une redéfinition des modes d'intégration sociale dirigés par l'État ou constituent-elles des lieux de contestation privilégiés à l'intérieur de la société civile permettant d'élargir la conception traditionnelle de la lutte politique ? Est-ce qu'elles contribuent à renouveler le consensus social au profit des forces dominantes dans la société ou au contraire introduisent-elles auprès des classes populaires des éléments de contre-idéologie ou de rupture par rapport à l'idéologie dominante ?

Appréhendée dans sa totalité, il est possible toutefois de dégager un certain nombre de caractéristiques et de constantes de cette évolution.

Parmi celles-ci, nous mentionnons, dans l'introduction du premier chapitre, que les luttes populaires et les organisations qui les suppor-

tent ont été marquées par un certain localisme dans leur action et par une perspective défensive face aux initiatives gouvernementales. En d'autres termes elles ne sont pas parvenues à créer un véritable mouvement social, c'est-à-dire une force populaire large qui pénètre d'une façon ou d'une autre le pouvoir tout en créant sa propre légitimité. Ce qui, toutefois, n'a pas empêché ces luttes de participer à la redéfinition des rapports État-société civile dans un contexte de bouleversement socio-économique. En effet, le « bond en avant » effectué par la société québécoise durant la Révolution tranquille a nécessité non seulement une restructuration de ses bases socio-économiques pour qu'elle marche enfin à l'heure du capitalisme avancé, mais également une modernisation de l'ensemble de l'appareil gouvernemental pour soutenir ces restructurations. Et l'on sait que les organisations populaires ont été partie prenante à tout le débat pour l'amélioration des équipements et services collectifs et de toutes les tentatives pour démocratiser l'État et sa bureaucratie. Enfin, dernière caractéristique relevée, les difficultés rencontrées par les organisations populaires pour mener à terme leurs luttes, difficultés liées tant aux situations internes et à leur évolution (débat sur la démocratie, rapports des citoyens avec les permanents et les intellectuels, liens avec le mouvement syndical, etc.) qu'aux obstacles concrets qui ont dû être affrontés (manque de formation, faiblesse de l'action directe, ...).

Si ces difficultés font appel à la faiblesse logistique des mobilisations tout comme elles traduisent les flottements et incertitudes politiques qui les ont accompagnées, elles s'inscrivent aussi dans la multiplicité des secteurs de lutte. Du front commun contre l'autoroute est-ouest aux intrusions du « monde à bicyclette » dans le métro, du refus des assistés sociaux de payer la taxe d'eau de la Ville de Montréal à l'occupation des bureaux d'assurance-chômage, de la création de garderies populaires aux manifestations pour l'avortement libre et gratuit, la liste peut s'allonger au gré des secteurs examinés. Et elle déborde très souvent le strict terrain occupé par les organisations populaires pour être mise de l'avant, initiée ou prise en relais soit par le mouvement des femmes, soit par le mouvement syndical, soit par des groupes particuliers (étudiants, autochtones). Multiplicité des luttes locales et des secteurs d'intervention, multiplicité des tentatives pour s'en sortir malgré nombre de victoires partielles et d'espairs déçus. Multiplicité que transcrit le caractère éclaté de ces luttes et qui se trouve direc-

tement corrélée à la perception d'une désappropriation sociale croissante devant l'étatisation rampante de tous les secteurs d'intervention gouvernementale relatifs aux conditions de vie.

Au-delà de ces caractéristiques quelques constantes méritent cependant d'être soulignées. En premier lieu on peut parler des problèmes de formation. Les militantes et militants ont souvent mis l'accent, dans leurs discours, sur la nécessité d'une formation adéquate pour tous ceux qui sont impliqués dans les luttes en vue de démocratiser les organisations. Mais ces intentions ont toujours eu du mal à se matérialiser en particulier à cause de la composition sociale pluriclassiste que l'on retrouve dans les organisations populaires et qui exige le recours à des pédagogies différentielles. A cette difficulté, il faut en ajouter une autre qui est liée à l'absence de connaissances historiques sur l'évolution des organisations populaires. Cela a pour effet non seulement de limiter les acquis positifs et négatifs qui se sont dégagés des luttes populaires mais aussi de masquer les erreurs à ne pas répéter. Dans le feu de l'action, les organisations se trouvent aux prises avec les mêmes précipitations, les mêmes impatiences, les mêmes culs-de-sac, malgré la poursuite de débats sur les meilleures tactiques et stratégies de lutte à adopter selon les conjonctures auxquelles elles sont confrontées.

C'est au carrefour des hésitations sur les orientations des luttes et des volontés de répondre au « comment s'en sortir » qu'on peut identifier une autre constante dans l'évolution des organisations populaires. Celle-ci est axée sur la recherche. d'un nouveau projet de société, d'un nouveau mode d'organisation et de gestion de celle-ci, recherche partagée et tangente à celle de l'ensemble des forces de gauche au Québec qui interviennent tant sur les lieux de travail que sur la scène politique. À ce niveau les préoccupations des militantes et militants sur le terrain des conditions de vie n'ont rien de spécifique sinon qu'elles soulèvent les questions d'alternative, de direction, de choix politique, d'un point de vue particulier, à partir d'une base et d'une plate-forme souvent faiblement structurée. Ce qui explique peut-être pourquoi l'on a beaucoup insisté sur des objectifs de démocratisation. Craignant d'être récupérées par l'État ou de servir de courroie de transmission pour des organisations politiques, les organisations populaires ont d'autant plus mis l'accent sur le fonctionnement démocratique qu'elles ont dû se battre continuellement pour leur survie. Dans ce contexte il

ne faut cependant pas uniformiser ou homogénéiser une réalité contradictoire traversée de tensions, de conflits, de tendances. Et nous pourrions même ajouter que les consensus parmi ces organisations ont la plupart du temps été difficiles à réaliser, sinon autour du principe d'autonomie. En d'autres termes, malgré le fait que nous associons la plupart des organisations populaires à ce qui peut s'appeler la recherche d'une alternative sociétale, il faut admettre que celle-ci ne recouvre pas la même signification pour tous. Et à ce propos il est certain que d'un point de vue externe les expériences et l'évolution des organisations populaires demeurent confrontées à la transformation des rapports État-société civile dans le capitalisme avancé. À ce titre elles se trouvent face à des choix idéologiques multiples dont l'enjeu s'avère en dernière instance celui de leur survie.

Les enjeux actuels

[Retour à la table des matières](#)

Dans le contexte d'une transformation, ces dernières années, des rapports entre l'État et la société civile, les organisations populaires ont dû se battre pour leur survie alors que se rétrécissait leur marge d'autonomie. S'il faut reconnaître là un fait nouveau, celui-ci résulte d'une évolution qui mérite d'être mise à jour tout comme il fait appel à un certain nombre de dimensions qui doivent être éclairées. C'est principalement ce que nous avons visé en délimitant les quatre thèmes qui regroupent les textes que nous avons retenus.

Dans le premier thème sont abordés les événements et les débats qui ont ponctué l'évolution des luttes sur le terrain des conditions de vie. À ce propos on constate non seulement qu'il y a une multiplicité de secteurs d'intervention où sont intervenues les organisations populaires pour revendiquer une amélioration des conditions de vie mais aussi que leur mode d'organisation a eu tendance à se transformer. On favorise de plus en plus par exemple les regroupements autour d'enjeux spécifiques - financement des OVEP, rénovation des quartiers populaires, réseau universel de garderies contrôlé par les usagers et les

travailleurs, etc... - suscitant des consensus autour de revendications précises. Ceci résulte de l'évolution d'une conjoncture politique marquée par la crise et qui se traduit par un resserrement des contrôles bureaucratiques de la part de l'État et des restrictions sur le plan budgétaire qui menacent de plus en plus directement les acquis des dernières années.

Le deuxième thème concerne la question de la place et du rôle des intellectuels à l'intérieur des organisations populaires. Il est relié à l'hypothèse d'une tendance à l'homogénéisation des conditions de vie dans le capitalisme avancé pour l'ensemble des classes populaires, y compris la nouvelle petite bourgeoisie. Selon cette hypothèse la nature de la détérioration des conditions de vie qui affecte l'ensemble des classes populaires rend possible des alliances de classe sur ce terrain. Ce qu'il était difficile d'envisager auparavant. Ainsi se trouve posée la question des intellectuels qui va par ailleurs au-delà du problème des alliances de classes. Plus quotidiennement elle se pose en termes de démocratisation des organisations, de participation des citoyens, de modalités à mettre en place pour renverser les rapports de subordination que les permanents ont souvent instaurés - la plupart du temps à leur insu - entre eux et les autres catégories de participants c'est-à-dire les citoyens élus sur les conseils d'administration et les citoyens-usagers. Cette question de la place des intellectuels à l'intérieur des organisations n'est pas nouvelle. Elle a été soulevée à l'intérieur des premiers comités de citoyens à propos du rôle qu'y jouaient les animateurs sociaux. Présentement les intellectuels se demandent à quelles conditions cette alliance de classes est possible, s'ils ne doivent pas carrément assimiler leur rôle à celui des fonctionnaires et, dans ce sens, poser différemment les problèmes de mobilisation. Dans une autre perspective, afin de surmonter les rapports de domination reliés au rôle des intellectuels certains envisagent de nouvelles modalités techniques, en termes de formation et de diffusion de l'information, ou encore la mise en place de nouveaux modes d'organisation susceptibles de faciliter la participation des citoyens-usagers. Mais le débat est loin d'être clos. Au contraire au fur et à mesure que s'accroît l'étatisation de la société civile, que se bureaucratise la gestion des équipements et services communautaires la marge de manœuvre des permanents des organisations populaires semble se rétrécir. Ce qui explique sans doute pourquoi non seulement les problèmes sont davantage po-

sés en termes politiques mais aussi que l'on tente de définir leur issue sur le terrain politique.

Le troisième thème porte sur les rapports que l'État a entretenus avec les organisations populaires. L'un des enjeux fondamentaux pour les organisations populaires, comme nous l'avons souligné plus haut, est celui de leur survie. Mais cette survie dépend en bonne partie des stratégies et des modes d'intégration mis de l'avant par l'État. En contrepartie toutefois les interventions de l'État suscitent une riposte de la part des organisations populaires.

Même si l'émergence et l'évolution des organisations populaires au Québec ne peuvent être éclairées sans les situer par rapport à la transformation des appareils étatiques dont elles ont été en bonne partie dépendantes, il reste qu'elles ont mis de l'avant une forme d'institutionnalisation des équipements et services communautaires, selon une rationalité différente, sous plusieurs aspects, de la rationalité technocratique. Aussi pour approfondir cette différence tout en assurant leur survie, les militants en sont venus à s'interroger autant sur la pertinence d'un financement autonome, qui assurerait leur indépendance, que sur la nécessité de réclamer auprès des instances étatiques un financement public aux conditions des usagers, revendication qui s'inscrit finalement dans une lutte plus large pour la démocratisation de l'État. Entre l'alternative d'une indépendance totale ou d'une intégration complète il y a place pour plusieurs options. Le choix se pose là aussi en termes politiques, c'est-à-dire en termes de priorité et de stratégie. D'un côté l'autofinancement complet demeure illusoire. De l'autre, il n'est pas souhaitable dans la mesure où la socialisation des équipements et services communautaires implique un certain nombre de responsabilités gouvernementales qui doivent engager les appareils étatiques, engagement qui correspond aux objectifs de démocratisation qu'ont véhiculés jusqu'à maintenant les organisations populaires. Autrement dit il fait partie des responsabilités sociales de l'État de prendre en charge les équipements et services collectifs. Ainsi les initiatives des organisations ne doivent pas favoriser un « désengagement » de l'État. Elles doivent cependant s'assurer que cet engagement ne s'effectue pas à n'importe quelles conditions, ce qui suppose un certain rapport de force et, de ce point de vue, il peut s'avérer important, pour les organisations populaires, de compter sur des ressources qu'el-

les contrôlent plus directement. Ce qui implique qu'elles atteignent un certain degré d'autofinancement.

Le dernier thème traite des luttes sur la scène municipale. Les deux thèmes précédents débouchent finalement sur la question de la portée politique des revendications et des luttes relatives aux conditions de vie. Ce thème-ci propose d'explorer les modes d'action politique sur la scène politique municipale auxquels les organisations populaires ont été associées.

Même si elles ne se définissent pas d'emblée sur un terrain politique, les organisations populaires en viennent tôt ou tard à être confrontées aux contradictions sociales et par le fait même à devoir affronter les choix et les politiques gouvernementales. Ces affrontements ont pu être plus ou moins structurés, plus ou moins organisés mais à chaque fois ils ont fait ressortir le principe d'un engagement large des bases sociales, des « travailleurs-citoyens ». Il faut revoir les principes traditionnels de délégation pour favoriser une implication et une participation politique de la majorité. Le FRAP emploiera l'expression « les salariés au pouvoir » et mettra sur pied des comités d'action politique pour favoriser l'action politique des diverses catégories de citoyens à partir des quartiers.

Bien que la question politique telle qu'elle a été véhiculée par les organisations populaires ne se limite pas à la scène politique municipale - qu'on pense aux affrontements idéologiques et aux luttes de ligne concernant la direction politique, le parti, la question nationale - il reste que c'est sur ce terrain qu'elle a été posée le plus clairement obligeant les organisations à définir les termes de leur collaboration.

Choix des textes et orientations du recueil

[Retour à la table des matières](#)

Il demeure difficile de construire la trame d'une évolution inachevée à partir de textes multiples qui correspondent à des périodes historiques diverses, qui se raccrochent à des points de vue idéologiques parfois divergents et qui, finalement, tant au niveau de la forme que du contenu, poursuivent des objectifs variés. C'est pourtant le défi que nous proposons de relever avec ce recueil qui superpose, dans le cadre des thèmes retenus, des textes dont la filiation n'est pas toujours évidente sinon qu'ils proposent des positions et des analyses complémentaires qui rendent compte ou qui ont marqué les organisations populaires à travers leur évolution. Bien entendu nous n'avons pu retenir toutes les voix qui se sont fait entendre. Il a fallu faire des choix.

Notre approche a consisté à prendre connaissance de l'ensemble des documents pertinents à chacun des chapitres et à retenir des textes qui témoignent des différentes périodes de l'évolution des organisations populaires et de la diversité des points de vue idéologiques et politiques qui s'y sont exprimés. Venaient s'y ajouter des contraintes plus techniques (longueur des textes, articulation interne, etc.) dont nous avons également tenu compte.

Afin de réduire l'impression de discontinuité qui peut résulter de la superposition de tous ces textes, mais aussi afin de mieux les situer par rapport à la problématique actuelle dans laquelle s'inscrivent les luttes et les mobilisations sur le terrain des conditions de vie, il nous est apparu essentiel de faire précéder chacun des chapitres d'une introduction générale. Ces introductions ont été rédigées d'une façon succincte et visent à dégager quelques jalons pour éclairer et mettre en perspective les débats actuels. Enfin pour chacun des chapitres nous avons inclus des éléments de bibliographie qui, sans viser l'exhaustivité, mentionnent les textes les plus importants actuellement accessibles,

ce dernier critère ayant été déterminant dans le choix des textes retenus.

Soulignons enfin que chaque chapitre conserve ses particularités. Le premier chapitre sur l'évolution des organisations populaires a surtout mis l'accent sur les tentatives que celles-ci ont déployé, en termes de perspectives politiques, de stratégies, d'alliances, pour surmonter le localisme et le caractère défensif des luttes qui ont fortement freiné l'émergence d'un véritable mouvement social sur le terrain des conditions de vie. Le chapitre suivant sur le rôle des intellectuels tente d'éclairer, à partir de différents points de vue analytiques, les contradictions rattachées à l'intervention des intellectuels dans les organisations compte tenu du fait que malgré les objectifs de démocratisation qu'ils mettaient de l'avant, ces derniers sont demeurés la plupart du temps hégémoniques. Le troisième chapitre qui aborde les interventions de l'État met en lumière et insiste sur une époque, celle de la Révolution tranquille et des idéologies qui l'ont accompagnée par rapport à la participation et même à la décentralisation, parce que cette époque a été charnière au niveau de l'émergence des comités de citoyens et des premières luttes sur les conditions de vie. Le dernier chapitre concernant les luttes sur la scène politique municipale tente à la fois de rendre compte des principaux événements survenus sur ce terrain et de la nature des débats qui traversent les prises de position des militants lorsque ceux-ci engagent les organisations populaires à mener des luttes sur un plan politique.

Même si ces thèmes sont larges, il ne peuvent tout couvrir. Par exemple, il n'était pas possible de rendre compte de la diversité des débats idéologiques qui ont eu lieu à l'intérieur des différents secteurs d'intervention. De plus il faut noter que la très grande majorité des textes retenus fait appel ou s'inscrit dans le contexte montréalais. Ceci constitue un choix qui, bien qu'il limite la portée du recueil, augmente les points de comparaison et rend compte de la variété des points de vue qui se sont exprimés dans un lieu caractérisé par une certaine homogénéité du « cadre de vie ».

Fin du texte